



B.P. 20623  
21006 DIJON CEDEX

☎ 0 380 280 280 📠 0 380 280 300  
[www.bourgogne-tourisme.com](http://www.bourgogne-tourisme.com)  
[www.bourgogne-tourisme-pro.com](http://www.bourgogne-tourisme-pro.com) (professionnels)

## Veille Marketing et concurrentielle

# Les hébergements collectifs en Bourgogne

*Une composante à part entière du tourisme régional*

### LE CONCEPT – LES DEFINITIONS

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état des lieux des hébergements collectifs en Bourgogne réalisé par le C.R.T. en partenariat avec le Conseil régional et l'UNAT Bourgogne en 2006-2007. Le panel de cette étude a été constitué à partir de la liste des hébergements pour groupes publiée par le C.R.T. dans son guide professionnel pour organisateurs de voyages et des listes de centres d'accueil pour enfants agréés par le Ministère de l'Education nationale.

Ont été retenus les établissements affichant une capacité d'accueil supérieure à 20 lits dans les documents sources autres que les centres de tourisme équestre et ceux labellisés « Gîtes de France », connus par leurs filières respectives.

Les 78 hébergements visités se répartissent en **8 catégories** :

- **A.** Centres de vacances et de loisirs
- **B.** Villages de vacances ou de chalets et Maisons familiales de vacances
- **C.** Gîtes d'étape et/ou de séjour
- **D.** Auberges de jeunesse, Centres internationaux de séjour et foyers d'hébergement
- **E.** Centres sportifs et bases d'activités de plein air
- **F.** Maisons familiales rurales et autres établissements d'enseignement
- **G.** Centres d'accueil spirituel ou culturel
- **H.** Hébergements de santé et centres d'accueil de personnes handicapées.

N.B. : Les fonds colorés ci-dessus donnent le code de lecture pour les graphiques figurant en annexe. L'annexe 1 montre la part relative des différentes catégories en sites.

**Ce découpage a été élaboré à partir de ceux**, portant des intitulés en partie différents, **d'ODIT France** (A : centres de vacances ; B : villages de vacances et Maisons familiales de vacances ; C ; D : Auberges de jeunesse ; E : centres sportifs, campings-caravanings associatifs) **et de l'UNAT** (A ; B : villages de vacances et Maisons familiales de vacances ; D : Auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour ; E : centres sportifs).

Il convient par ailleurs de distinguer les établissements ayant l'hébergement touristique comme raison d'être de ceux pour lesquels il représente une activité complémentaire, mais néanmoins indispensable à leur fonctionnement.

### ❖ La localisation de l'offre

Des hébergements collectifs existent presque partout en Bourgogne, avec un équilibre remarquable de l'offre entre les quatre départements et quelques zones à plus forte densité :

- le Morvan avec ses lacs et ses paysages de moyenne montagne,
- un vaste secteur nord où joue « l'effet Guédelon »,
- le Clunisois-Mâconnais,
- Dijon et la Côte.

### L'équilibre interdépartemental

On n'observe pas de différence marquée en nombre d'établissements entre les quatre départements bourguignons. Sans surprise, compte tenu de l'importance des deux grands bassins de population voisins de la Bourgogne au nord et au sud, le plus grand nombre de sites (23) est situé dans l'Yonne, suivie de la Saône-et-Loire (21), puis de la Nièvre (17) et de la Côte-d'Or (16).

### La répartition intradépartementale

Leur répartition est très inégale au sein de la Saône-et-Loire, avec un grand espace vide en diagonale entre deux concentrations de sites, au nord et au sud. Une zone de faible densité s'observe également en Côte-d'Or, mais dans le sens nord-sud, entre Dijon et la Côte d'une part et l'Auxois-Morvan d'autre part, le Châtillonnais étant pratiquement dépourvu d'hébergements collectifs. Dans l'Yonne, environ la moitié des hébergements s'échelonne de part et d'autre de l'axe autoroutier A6, tandis que l'autre moitié s'organise en trois ensembles, entre le Vézélien et la vallée de l'Yonne en amont d'Auxerre, en Puisaye et dans la vallée de l'Armançon. Dans la Nièvre, des hébergements collectifs se trouvent dans l'ensemble du département, avec une densité plus forte dans sa partie morvandelle et sur la bordure de celle-ci.

### Des capacités d'accueil plutôt moyennes, des remplissages à développer

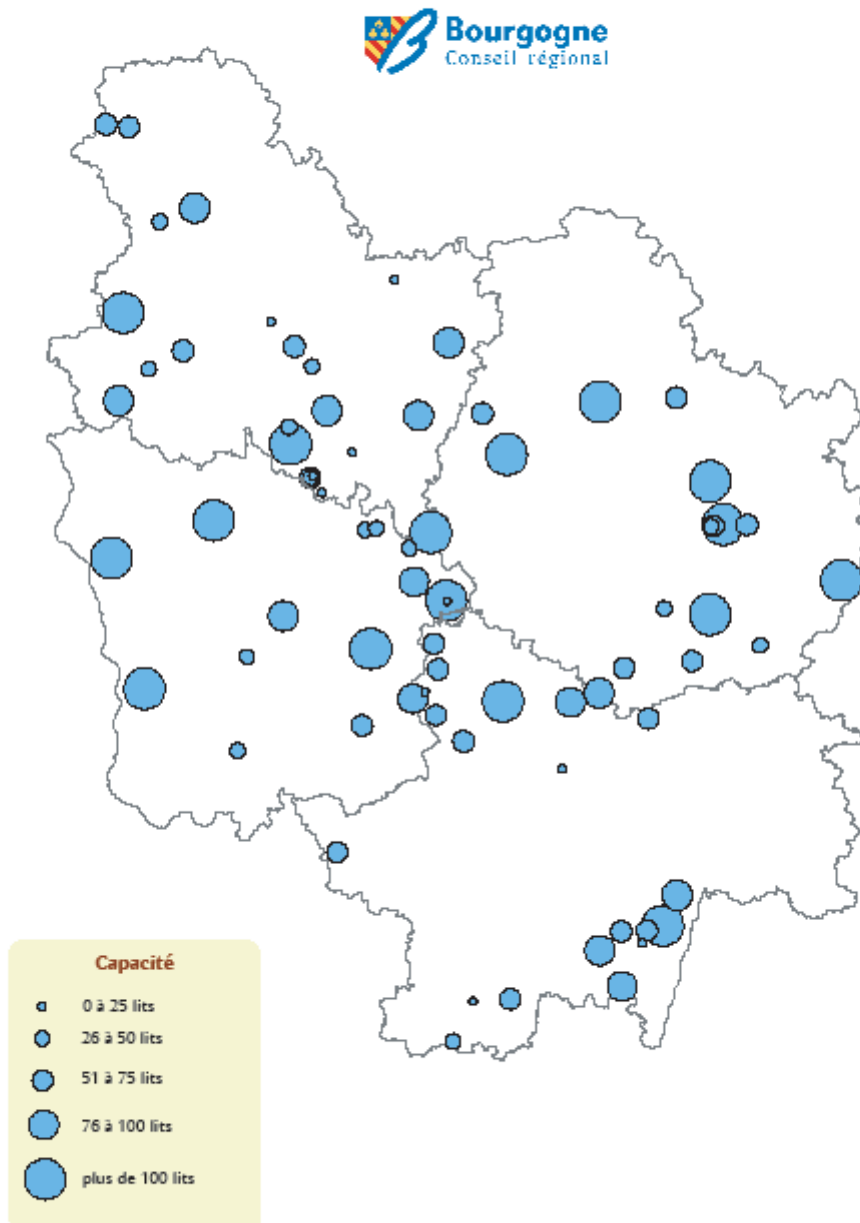
Les capacités d'accueil des hébergements collectifs retenus pour l'enquête s'échelonnent d'une vingtaine de lits jusqu'à 300. **Leur volume global dépasse 6 000 lits** (6 515 au total, dont 6 171 dans les établissements ayant communiqué leur fréquentation annuelle, formant le « panel nuitées connues »).

Les hébergements n'étant, pour la plupart, ouverts qu'une partie de l'année, en particulier pendant les vacances scolaires, il faudrait pouvoir prendre en compte les « lits offerts » par an et par établissement pour cerner véritablement leur poids dans la capacité d'accueil globale de la Bourgogne. Actuellement, on peut néanmoins constater que les établissements ayant l'hébergement touristique comme raison d'être réalisent annuellement **jusqu'à 230 nuitées par lit** (au minimum seize, 80 en moyenne), et ceux dont c'est l'activité complémentaire, entre six et 110, avec une moyenne de 40, la palme des 230 nuitées par lit revenant à un centre de vacances de taille moyenne, (Brannay, une soixantaine de lits), même si les grosses structures affichent en général des quotients élevés. Les premiers représentent 60 établissements totalisant 4 877 lits, dont 4 533 dans 56 hébergements ayant communiqué leur nombre de nuitées annuelles (410 178 au total), les seconds sont 18 et totalisent 1 638 lits et 59 037 nuitées.

La répartition des différents niveaux de capacité paraît globalement harmonieuse, mais près **d'un tiers des sites a une capacité n'excédant pas 50 lits, soit deux classes** pour ceux qui accueillent des scolaires. La répartition des capacités d'accueil à travers l'espace

bourguignon paraît plus équilibrée que celle des seuls établissements, malgré un vide frappant barrant le département de Saône-et-Loire en son milieu, mais cette impression est relativisée par la répartition des nuitées générées, plus contrastée, où on décèle l'influence de la proximité de Paris pour l'Yonne, celle du Morvan comme région de séjour et l'attractivité de sites de visite comme Guédelon ou la capitale régionale Dijon, mais aussi celle des pèlerinages à Nevers et Vézelay.

## Capacité d'accueil des hébergements collectifs en nombre de lits



❖ **La nature de l'offre (niveau de confort, état du bâti, restauration et autres prestations annexes,...)**

Du point de vue qualitatif, les hébergements collectifs présentent une image très inégale à plusieurs titres.

#### **L'âge des structures**

L'année ou époque de création des hébergements est souvent inconnue. Sur 51 sites pour lesquels l'information est disponible, les années 1970 et 1990 ressortent comme les deux grandes périodes de renouvellement du parc, avec 11 sites (14 %) pour chacune d'elles. Les années 1980 viennent en troisième position, en raison d'un effort particulier de création de structures de loisirs de pleine nature dans le Parc Naturel Régional du Morvan au cours du premier septennat Mitterrand.

#### **L'état du bâti**

L'état général du bâti paraît à première vue plutôt satisfaisant, avec **80 %** des établissements pouvant être considérés comme étant **en bon ou très bon état**, auxquels s'ajoutent six autres présentant un profil plus complexe, leur état variant sensiblement d'un bâtiment à un autre. Les 12 % restants doivent cependant être considérés comme franchement vétustes.

Les hébergements en bon ou très bon état représentent respectivement 83,6 % des capacités d'accueil (5 158 lits) et 87,2 % des nuitées (409 300) du panel « nuitées connues ». A l'opposé, les établissements devant être considérés comme vétustes, lesquels ont tous communiqué leur fréquentation, n'en représentent que 512 lits (soit 8,3 %) et 29 172 nuitées (6,2 %). Les hébergements dont l'état doit être qualifié de « mixte » combinent parfois des bâtiments de niveaux très différents (M.F.R. de Baigneux-les-Juifs avec son annexe d'Aignay-le-Duc).

Sur les 67 établissements ayant répondu au sujet des travaux prévus (dont certains réalisés depuis la visite du site), 33, soit plus de 40 % du total, n'en prévoyaient pas au moment du rendu du questionnaire, soit parce que le bon état, dû à des rénovations ou reconstructions récentes, ne le justifiait pas, soit parce qu'ils n'en avaient pas les moyens.

Les **travaux prévus** portent majoritairement sur la rénovation (25 sites, soit 32 % du total, ainsi qu'un projet d'extension. Seule ou en combinaison avec la rénovation, voire une extension, la mise aux normes concerne au total seize hébergements, dont seulement six centres d'accueil. Il faut sûrement y voir l'effet des contraintes liées à l'obtention ou au maintien des agréments Jeunesse et Sports et surtout Education Nationale.

#### **La restauration et d'autres prestations annexes**

Près d'un quart des hébergements (18 établissements) dispose d'une **piscine ou pataugeoire**, selon l'âge de la clientèle. Ce type d'équipement se trouve dans la quasi totalité des villages de vacances ou de chalets (6 sur 7), sauf aux Settons Cottages situés à proximité immédiate du lac, et dans exactement un tiers des centres de vacances et de loisirs (10 sur 30). Celui de Flée en possède même deux dont une couverte avec centre de fitness, achevée au début de 2007. Parmi les autres sites, seule une MFR (Baigneux-les-Juifs, piscine couverte) et un gîte d'étape (les Chênevières de Soevres, véritable infrastructure touristique comportant également un gîte rural et des chambres d'hôtes) en sont pourvus.

La **restauration en gestion libre** est particulièrement prisée des regroupements familiaux. Si, pour les mariages, le recours à un prestataire, restauration sur place ou traiteur, est la règle, pour d'autres réunions de familles, on se débrouille plus volontiers par soi-même. Plus de la moitié des hébergements offrent cette possibilité, au moins pour une partie de leur capacité, en particulier les MFR.

Plus de la moitié des structures, 41 exactement, appartenant à tous les types sauf les établissements à spécialisation médicale, affichent les **séminaires** comme une cible prioritaire (24, soit 31 %), thématique ou non, ou secondaire (17).

Tous ces sites disposent évidemment de salles de réunion dont le nombre varie de une à sept. L'Espace Bernadette Soubirous de Nevers possède même un véritable centre de congrès avec cabines pour la traduction simultanée en plusieurs langues. Exactement les deux tiers de ceux où les séminaires constituent une cible prioritaire ont dit être équipés pour la vidéo projection. Treize de ces 24 établissements disent en outre disposer d'un accès Internet pour leurs clients (dont un sous la réserve d'un encadrement par un membre de la maison).

Concernant les **services aux professionnels du tourisme**, un centre d'accueil culturel, disposant de deux guides-interprètes agréés, fournit également des prestations de **guidage** à un Office de Tourisme voisin et intervient dans les **formations** de guides.

#### ❖ Les opérateurs (propriétaires, exploitants,...)

**Des propriétaires très majoritairement bourguignons**, qu'ils soient associatifs, publics ou privés

Questionnaires et entretiens ont permis de déterminer le statut des propriétaires du bâti des hébergements pour 95 % des établissements. Les associations viennent en tête, avec 37 %, suivies de près par les propriétaires publics (35 %), notamment plusieurs municipalités d'Ile-de-France possédant leurs propres centres d'accueil pour enfants en Bourgogne. 22 % des sites appartiennent à des propriétaires privés, individuels ou sociétés.

**Des exploitants le plus souvent associatifs**

Parmi les statuts des organismes gestionnaires, le statut associatif domine, et de très loin, avec plus de la moitié (43, soit 56 %) des sites visités totalisant 63 % de l'ensemble des lits. Les gestionnaires publics sont en général des communes ou communautés de communes (10 sites, 13 %). Seules ou avec un partenaire, les entreprises représentent 14 % de la capacité d'accueil.

## LES CLIENTELES

#### ❖ Clientèle française

La clientèle française est de très loin majoritaire dans les hébergements collectifs de Bourgogne. De ce fait, l'enquête réalisée en 2006-2007 a pour l'essentiel portée sur elle et permis d'appréhender pour la première fois de nombreux aspects la concernant.

**Qui sont-ils ?**

*Enfants et jeunes*

Les jeunes et enfants viennent clairement au premier rang des clientèles des hébergements collectifs de Bourgogne. Près des trois quarts des établissements (58 sites ou 74 %) l'ont désignée comme prioritaire ou secondaire, dont 50 sites (64 %) comme prioritaire.

Plus de la moitié des établissements enquêtés ciblent les groupes d'enfants et de jeunes : écoles primaires ou collèges et lycées, voyages scolaires ou périscolaires, dont 40 à 50 % en clientèle prioritaire.

### **Familles**

Les familles revêtent une importance significative pour plus de la moitié des établissements visités. Un tiers les déclare comme prioritaires, auquel s'ajoute plus d'un quart du panel pour lequel elles sont une clientèle secondaire.

### **Revenus modestes**

Les publics en situation de difficulté sont nettement moins visés par les hébergements enquêtés que les jeunes et les familles. Les hébergements pour lesquels les **publics à faibles revenus** sont prioritaires se composent pour près de moitié (6 sur 14) de centres d'accueil ; s'y ajoutent en particulier les deux villages de vacances de Semur-en-Auxois et de Saint-Agnan, deux bases de plein air Activital (Baye et les Settons), deux M.F.R. (Mazille et Semur-en-Auxois, mais aussi la Maison du Patrimoine à Saint-Romain et l'Espace Bernadette Soubirous à Nevers. Autant de sites les considèrent comme cible secondaire, dont cinq centres d'accueil et quatre gîtes de groupe ou d'étape.

Seuls huit hébergements, pour moitié des centres d'accueil, ciblent prioritairement les **jeunes en difficultés** ; parmi eux, on trouve également les deux bases Activital des Settons et de Baye, le gîte municipal Escale de Merry-sur-Yonne et la Maison du Patrimoine à Saint-Romain qui ressort comme la structure orientée le plus systématiquement envers les publics en difficultés, y compris à l'international.

### **Accueil des handicapés : beaucoup d'intérêt, très peu de labels**

Les **handicapés** constituent la clientèle prioritaire de 13 hébergements (17 %) et un apport de clientèle secondaire pour 25 autres (32 %), si bien qu'*in fine* près de la moitié du panel est concernée. Cependant, seuls deux sites sont labellisés « Tourisme & handicap ». Un établissement a pour raison d'être l'accueil de handicapés mentaux.

### **Des groupes affinitaires très variés**

De par la nature de leur activité, la moitié des établissements enquêtés appartient à des réseaux plus ou moins institutionnalisés. Parmi ces 39 entités, on trouve :

- **9 Maisons Familiales Rurales** ;
- **7** structures appartenant à la **Ligue de l'Enseignement**, dont deux structures importantes gérées par elle, à Saint-Agnan et Serrières ;
- **5 centres d'accueil** membres de l'**UFCV** dont trois dans l'Yonne et deux en Côte-d'Or ;
- **4 établissements affiliés aux PEP**, dont deux des centres icaunais membres de l'UFCV, à Saint-Fargeau, et deux structures gérées ou co-gérées par elles (à Nevers et Dijon) ;
- **3 structures issues du monde du scoutisme**, dont deux des EEDF et une des Scouts de France ;
- **3 structures** également affiliées à **Morvan Rando Accueil** ;
- un établissement **Ethic Etapes** (un deuxième y aspire après réhabilitation, l'Espace Saint-Ex à Autun) et une **auberge de jeunesse** ;
- ainsi que plusieurs appartenances à **divers réseaux relevant de l'éducation populaire**, de la culture et du patrimoine.

Au cours des visites, sont apparues également des affiliations à des réseaux autour de **l'environnement** et du **développement durable**.

### **Les individuels, une cible paradoxale**

Les individuels fréquentent 37 % des établissements visités (29 sites), en constituant une clientèle prioritaire pour un sur cinq d'entre eux (16 sites). Dix de ces sites considèrent aussi

bien les individuels que les groupes comme prioritaires et la priorité donnée aux individuels regroupés est du même ordre (17 sites, près de 22 %), ce qui place cette clientèle en position paradoxale : soit on s'y intéresse beaucoup, soit pas du tout.

### **Combien sont-ils ?**

Au total, Français et étrangers confondus (ils ne sont que rarement distingués dans les statistiques locales) les hébergements visités réalisent un **volume global d'environ 470 000 nuitées par an**, ce qui les place en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> position parmi les hébergements marchands en Bourgogne (si on considère tous les Gîtes ruraux ou uniquement ceux en centrale de réservation) Actuellement, seules les nuitées sont l'objet d'une observation. Le volume des arrivées n'est pas connu, ni la durée moyenne de séjour.

Les chiffres bruts par établissement s'échelonnent entre quelques centaines et environ 40 000 nuitées par an, avec des paliers clairement perceptibles : 40 000 pour les deux établissements les plus forts en volume, 20 000 ou plus pour trois autres suivis d'un seul comptant pour près de 15 000 nuitées, et sept qui en réalisent environ une dizaine de milliers, puis s'observe une diminution en « pente douce » jusqu'à 6 000 qui concerne plus d'un quart (une bonne vingtaine) des sites ayant communiqué leurs nuitées et un nouveau palier très large (19 sites) entre 5 000 et 2 000, suivi d'un autre sous-ensemble tout aussi nombreux entre environ 1500 et 600, la marche étant fermée par une poignée d'établissements totalisant moins de 500 nuitées annuelles.

**Les plus forts volumes** de fréquentation sont réalisés par des villages de vacances (ValVVF de Flée, en tête, et Saint-Agnan, 22 000 nuitées) et d'un Centre international de Séjour (le CRISD, labellisé Ethic Etapes, à Dijon), suivis de deux centres de vacances et de loisirs (Malicorne, appartenant à la ville de Nanterre, 20 000 nuitées, et Brannay, associatif, près de 15 000 nuitées) ainsi que d'un centre d'accueil spirituel (l'Espace Bernadette Soubirous de Nevers, 20 000 nuitées).

Globalement, ces types d'établissements se situent plutôt dans la moitié supérieure des volumes annuels (cf. graphique en annexe), tandis que les centres d'accueil de sportifs et les gîtes d'étape et de séjour appartiennent aux segments de fréquentations petites et moyennes, avec des maxima de l'ordre de 8 000 nuitées pour la base Activital des Settons parmi les premiers et le Relais de Nolay (fermé définitivement depuis l'enquête faute de repreneur lors du départ en retraite de l'exploitant) pour les seconds.

Parmi les structures pour lesquelles l'hébergement touristique est une activité complémentaire (tout en étant en général indispensable), on retiendra le positionnement au milieu de l'échelle de la plupart des centres d'accueil culturel et la grande hétérogénéité des fréquentations des établissements d'enseignement.

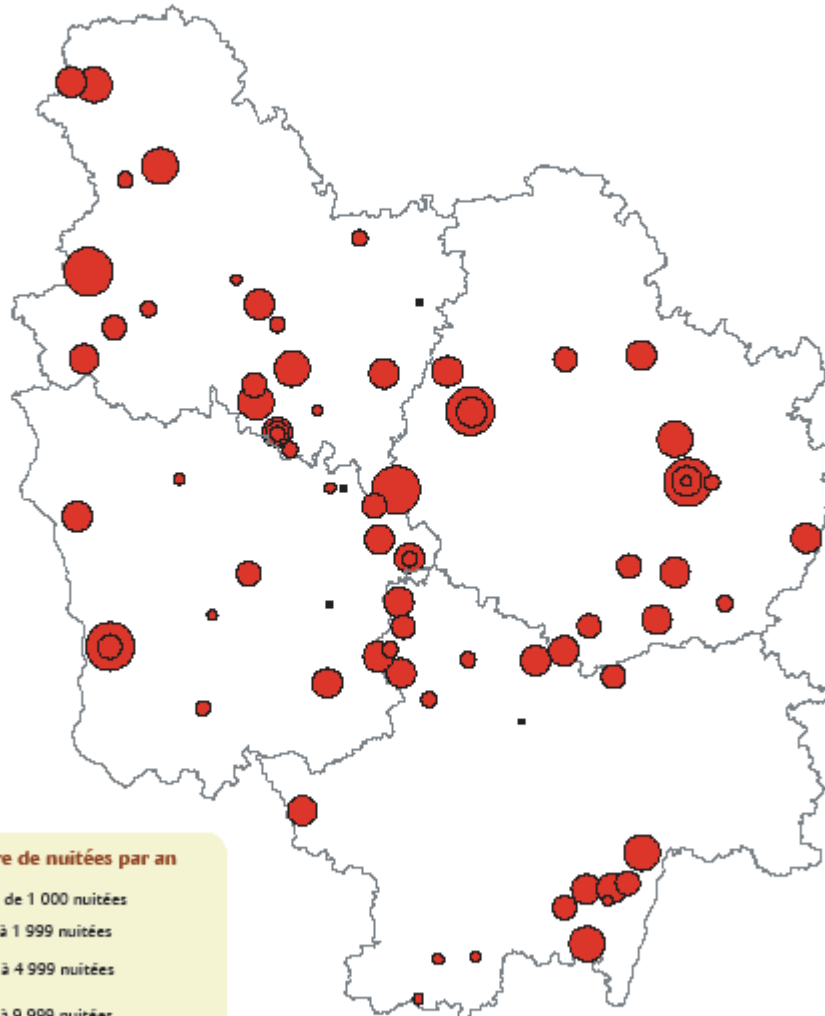
Les neuf établissements affichant les plus fortes fréquentations sont tous localisés dans la moitié nord du territoire bourguignon et bénéficient soit de la proximité de Paris, soit d'une bonne, voire excellente accessibilité, soit de « l'effet Guédelon », en combinant parfois plusieurs de ces avantages. Les plus fortes fréquentations en Bourgogne du Sud sont celles des centres de vacances et de loisirs de Chardonnay et de Serrières, avec une dizaine de milliers de nuitées annuelles pour chacun.

Comme dit précédemment, ces chiffres cachent un ratio de nuitées générées par lit de moitié moins disparate, susceptible d'être encore plus homogène si on prenait en compte les périodes de disponibilité effective des lits, notamment dans les établissements d'enseignement.

### **Comment fréquentent-ils ce type d'hébergement ?**

En toute bonne logique avec la nature même de la plupart des établissements, les clients les fréquentent le plus souvent dans le cadre d'un groupe, constitué (classe de découverte de l'environnement ou du patrimoine, association, regroupement familial,...) ou composé à partir

## Fréquentation des hébergements collectifs bourguignons en nombre de nuitées par an



### Nombre de nuitées par an



Sources : BD Cartho ©IGN Paris 2001; ©INSEE RGP99. CRT  
Service Tourisme CRB  
Avril 2007

d'inscriptions individuelles (centres de vacances, camps scouts, formations BAFA et BAFD, stages sportifs et autres, retraites et pèlerinages organisés,...).

Dans les villages de vacances et de chalets, ils viennent essentiellement dans le cadre de vacances ou courts séjours familiaux.

Ils viennent en individuels (retraites et pèlerinages individuels, certains séjours en auberges de jeunesse et gîtes d'étape) dans une minorité d'établissements dont certains sont pourtant vivement intéressés par cette clientèle.

### Où ?

#### *Le Parc naturel régional du Morvan et sa périphérie, une zone à forte concentration d'hébergements collectifs*

Plus d'un quart des sites (22 sur 78) est concentré sur le territoire du Parc Naturel Régional du Morvan (ou sur ses marges immédiates) où les lacs du Morvan et l'étang de Baye, au point culminant du canal du Nivernais, ainsi que les sentiers de grande et petite randonnée ont joué le rôle de points de cristallisation pour l'implantation d'hébergements de types variés.

#### *En Bourgogne du nord : « l'effet Guédelon »*

Dans un vaste secteur nord de la région, on observe une fréquentation liée à la présence du chantier médiéval de Guédelon.

#### *Hébergements collectifs et itinéraires touristiques*

Des structures nouvelles et plus anciennes commencent à tirer partie de la création du Tour de Bourgogne à Vélo<sup>®</sup>, à Auxerre, Epineuil, Merry-sur-Yonne, Chagny, Cluny, Saint-Léger-des-Vignes.

Parmi les composantes de la Route des Vins de Bourgogne, la proximité du vignoble de la Côte et de la route des Grands Crus est une base d'appui importante pour le développement touristique des Maisons Familiales Rurales d'Agencourt et de Ruffey-les-Beaune.

Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle génère une fréquentation des gîtes d'étape et autres hébergements ouverts aux individuels dans le Vézélien.

### Quand ?

Les périodes de fréquentation des hébergements collectifs peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- vacances principales et secondaires (centres de vacances, villages de vacances, Maisons familiales rurales et autres établissements d'enseignement) ;
- week-ends et courts séjours (centres de séjour, centres d'accueil culturels et spirituels, centres d'accueil sportifs, villages de vacances, Maisons familiales rurales et autres établissements d'enseignement, gîtes d'étape et de groupe) ;
- séjours scolaires, formations et séminaires en semaine (centres de séjour, centres d'accueil culturels et spirituels, centres d'accueil sportifs, villages de vacances).

Selon leur nature, leurs périodes d'ouverture et leur localisation, les hébergements fonctionnent donc selon des rythmes distincts, même s'ils cherchent pour la plupart à rentabiliser leurs installations en combinant différents types de séjours.

### **Pourquoi fréquentent-ils ce type d'hébergement ?**

Les **raisons** du choix d'un hébergement collectif sont **de trois ordres : statutaire, économique ou technique**. Elles peuvent être reliées entre elles.

Le secteur des hébergements collectifs se distingue des autres types d'hébergements touristiques par une forte **présence de clientèles captives** liée le plus souvent à sa **dimension sociale**, de plusieurs manières :

- Nombre de **centres de vacances** appartiennent en propre à des collectivités ou sont gérés par des mouvements d'éducation populaire et d'autres associations dans le but même d'y réaliser les séjours de vacances qu'ils organisent.
- Une partie des clientèles, y compris familiales, dépend d'**organismes sociaux** dans le choix de sa destination et de son lieu de séjour.

Les **prix** peu élevés en général, l'acceptation de chèques-vacances, bons CAF et d'autres **moyens de paiement spécifiques**, le bénéfice de tarifs réduits négociés par exemple par un comité d'entreprise sont évidemment des aspects majeurs dans le choix d'un hébergement collectif, même si le secteur n'en a pas l'exclusivité.

Sur le plan technique, **la pratique d'une activité**, qu'elle relève du tourisme d'agrément ou non, peut influencer, voire contraindre le choix de l'hébergement. Si les amateurs de vacances à vélo ou à cheval disposent d'un large choix de formules en Bourgogne, il n'en va pas de même pour tous : les séjours de **sports nautiques** sont liés aux sites où on peut pratiquer la voile ou le canoë-kayak, les partenariats à but **scientifique, culturel ou cultuel** impliquent leur réalisation autour d'un lieu d'hébergement spécifique, qu'il s'agisse de campagnes de fouilles à Bibracte, de stages d'inventaire d'art roman dans le Charolais-Brionnais, de rencontres musicales dans le Morvan ou de pèlerinages à Nevers ou Vézelay. Compte tenu de la faible densité des gîtes d'étape même sur certains grands axes de **randonnée**, les chalets visités dans le Morvan sont des étapes quasi obligatoires, jouant un rôle important de maillon dans le réseau des hébergements touristiques de leur zone géographique.

## ❖ Clientèles étrangères

### Qui sont-ils ?

Certains des établissements visités dans le cadre de l'état des lieux en 2006-2007 ont fait état d'une fréquentation de clients allemands, britanniques, suisses et belges ainsi que de ressortissants d'Europe centrale (Polonais et autres nationalités à Cluny Séjour en raison de la proximité de Taizé), voire de pays plus lointains (cf. ci-dessous).

### Combien sont-ils ?

Les clientèles étrangères sont très minoritaires dans la plupart des hébergements collectifs, voire inexistantes dans bon nombre d'entre eux, notamment la majeure partie des centres de vacances. Dans les établissements adhérant à l'UNAT Bourgogne en 2005, les étrangers réalisaient moins de 14 500 nuitées (11,6 %).

N.B. : L'enquête de 2006-2007 n'incluait pas les sites dijonnais (Résidence Internationale d'Etudiants et Cités universitaires) autres qu'Ethic Etapes accueillant les participants étrangers aux Cours d'Été, soit plusieurs centaines de personnes pour des durées de deux à huit semaines, générant au total un volume de 13 000 nuitées (hors hébergement individuel en ville).

### Comment fréquentent-ils ce type d'hébergement ?

Les étrangers fréquentant les hébergements collectifs viennent dans le cadre de groupes constitués (voyages scolaires, rencontres sportives,...) ou de regroupements d'individuels (pèlerinages, stages).

Certains regroupements familiaux concernent aussi des marchés limitrophes (Belgique, Suisse) si bien que la Bourgogne peut être choisie grâce à sa situation géographique et sa facilité d'accès, même quand la famille en question n'y est pas implantée.

Les établissements de type centre de séjour ou auberge de jeunesse ainsi que les gîtes d'étape reçoivent également des clients étrangers individuels.

La forme de tourisme la moins pratiquée par les étrangers dans les hébergements collectifs bourguignons semble être celle des vacances familiales en village de vacances ou de chalets.

**Où ?**

Des fréquentations étrangères sont surtout signalées par les équipements spécifiquement destinés à ce type de clientèle (centres internationaux de séjour : Dijon, Autun même avant sa transformation, l'auberge de jeunesse de Vézelay), dans les centres d'accueil culturel et spirituel en raison même de leur activité principale, en général d'envergure internationale, dans les M.F.R. et autres établissements d'enseignement affichant une grande capacité d'accueil pour certains regroupements familiaux ainsi que dans le Morvan et à Saint-Léger-des-Vignes grâce à leur offre de sports nature.

**Quand ?**

Compte tenu de la distance, la fréquentation étrangère des hébergements collectifs est davantage que celle des Français concentrée sur la période allant de la fin du printemps (saison des voyages scolaires) à celle de l'été ( stages, vacances). Néanmoins, les fêtes de fin d'année et notamment la formule « réveillon du nouvel an dans le Morvan » ont aussi des adeptes à l'étranger (Allemagne).

**Pourquoi fréquentent-ils ce type d'hébergement ?**

Hormis le fait de ne pas être concernés par les aspects statutaires et sociaux qui ne les concernent pas (centres de vacances possédés en propre, séjours de vacances aidés), les raisons pour les étrangers de séjourner dans les hébergements collectifs en Bourgogne sont globalement les mêmes que pour les Français, à quelques nuances près :

- L'existence, en Bourgogne, de sites patrimoniaux prestigieux est un élément d'attractivité certain, à la base de partenariats durables assurant une fréquentation régulière sur de nombreuses années aux hébergements concernés.
- Si la Bourgogne pâtit globalement de la concurrence de destinations à l'image plus jeune et plus animée, notamment méridionales, pour les voyages scolaires du niveau lycée, la renommée du site de Guédelon a désormais dépassé les frontières de l'hexagone.
- La bonne accessibilité en voiture est un atout particulier pour les regroupements familiaux avec des participants venant des pays limitrophes.

Le facteur essentiel semble souvent être l'existence de prestations et contenus spécifiques (« labels » internationaux de types d'hébergements *ad hoc*, données du terrain pour pratiques sportives et découverte de l'environnement, activités culturelles, voire scientifiques, et culturelles,...).

**LA MISE EN MARCHE****❖ La communication et la promotion**

La majeure partie du panel visité se trouve concernée par les limitations que le code du tourisme impose aux associations en matière de communication et de promotion. Soucieux à la fois de respecter la loi et de faire vivre, voire développer leur structure, les responsables comptent essentiellement sur **quatre types de démarches** pour avoir une visibilité suffisante par rapport au second critère sans se mettre en porte-à-faux avec le premier :

- leur prise en compte par les **organismes institutionnels** du tourisme sur le territoire desquels ils sont situés, de l'échelon local au régional (avec cependant de fortes disparités des contacts entretenus autrement qu'avec l'Office de Tourisme local) ;

- l'adhésion à l'**UNAT** qui a doublé le nombre de ses adhérents bourguignons à la suite de l'enquête de terrain et des rencontres et échanges avec les responsables qui ont ainsi pu avoir lieu ;
- l'efficacité éprouvée – mais dans certains cas en forte perte de vitesse – de leurs **réseaux traditionnels d'affiliation**, en particulier les mouvements d'éducation populaire ;
- leur présence sur **Internet**, avec leur propre site ou via les organismes précités, intéressante non seulement pour raisons statutaires mais aussi en raison de la faiblesse relative de son coût.

On peut y ajouter une cinquième démarche pour pratiquement la moitié du panel : l'affiliation à l'A.N.C.V., bien que d'ordre *a priori* davantage commercial, confère aux hébergements une visibilité supplémentaire non négligeable.

Près de la moitié des hébergements enquêtés adhèrent à un ou plusieurs Offices de Tourisme dont certains – Avallon, Autun, Vézelay, Cluny – paraissent dotés d'un rôle dynamisant dans leur territoire. Dans le Morvan, la multiplicité des structures associatives et territoriales diminue cependant la lisibilité des appartenances.

### ❖ La commercialisation

Très peu d'hébergements ont déclaré appartenir à un réseau de commercialisation. En tout et pour tout, ont répondu positivement les deux affiliés U.F.C.V., un membre de la FUAJ, un établissement ValVVF et un relais Cap France, un village de Gîtes de Trèfle et celui de Saint-Agnan affilié à Vacances pour tous et aux Aînés ruraux. Mais cette liste est sûrement à compléter, puisqu'il manque des questionnaires d'adhérents connus à des réseaux importants de commercialisation comme ValVVF. Aucun n'a fait état d'une commercialisation par le biais du Service Loisirs Accueil de son département.

Plus riche en enseignements est l'adhésion à l'A.N.C.V. et à la B.S.V. (l'intégration de cette dernière à l'A.N.C.V. est intervenue plusieurs mois après le lancement de l'enquête). Au moment de l'envoi des questionnaires, en été 2006, seuls trois établissements, dont deux parmi les plus importants en capacité et en fréquentation, adhéraient à la B.S.V. : Ethic Etapes Dijon, le village de Saint-Agnan et le relais Cap France d'Armeau.

36 établissements acceptent les Chèques-Vacances, dont 22 également les bons CAF et six d'autres moyens de paiement spécifiques du tourisme social, essentiellement les bons de la MSA. Du point de vue commercial, l'A.N.C.V. est à cet égard un réseau hors pair grâce à son annuaire et son site Internet, même si du point de vue social, il faut retenir le fait qu'il touche, par définition, essentiellement des clientèles de salariés.

Dans le domaine de la commercialisation comme dans celui de la communication et promotion, les réseaux associatifs et Internet apparaissent donc comme des facteurs essentiels.

## ANALYSE SWOT

### ❖ Forces et faiblesses (analyse interne, à dominante structurelle)

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
La proximité de Paris et de l'axe A6 au nord, celle de Lyon au sud, l'attractivité du Morvan	Une offre très hétérogène
Une répartition équilibrée des structures à travers la région	Une capacité d'accueil faible dans la plupart des structures
L'existence de thèmes forts : le Moyen Age, les Gaulois, les vins de Bourgogne,...	Le manque de moyens des associations et des collectivités gestionnaires pour faire face aux dépenses
	Des affiliations aux réseaux littéralement atomisées (moins de 6 structures par réseau dans la plupart des cas)
	La situation de région d'intérieur de Bourgogne, le littoral restant LA référence des primo-partants en matière de vacances

### ❖ Opportunités et menaces (analyse externe, à dominante conjoncturelle)

<i>Opportunités</i>	<i>Menaces</i>
L'instauration systématique de démarches structurantes et programmatiques des grandes collectivités territoriales (Schémas régional et départementaux de développement du tourisme)	La hausse générale des dépenses sociales, sur fond de vieillissement de la population, entraînant une baisse des budgets affectés au soutien des départs en vacances (ex. : financement de centres de loisirs plutôt que de centres de vacances pour les enfants et les jeunes de quartiers défavorisés)
L'évolution des pays anciennement développés d'une « société de loisirs » à une « société du savoir », tendance de fond sous-jacente au déclin du « bronzer idiot » en faveur de séjours de découverte plus courts et plus fréquents	L'inflation réglementaire en matière de sécurité et d'hygiène, induisant une forte hausse des coûts d'exploitation

## LES CHIFFRES CLES

### ❖ La fréquentation actuelle

78 établissements visités totalisant 6515 lits

dont **74 établissements** ayant indiqué leur fréquentation, totalisant **6171 lits**

Fréquentation totale annuelle : **470 000 nuitées**, soit des moyennes de 6351 nuitées par établissement et de 76 nuitées par lit

Fréquentation minimale : 200 nuitées par an et par établissement, 6,5 nuitées par lit et par an

Fréquentation maximale : 40 000 nuitées par an et par établissement, 230 nuitées par lit et par an

## ❖ Les investissements

La plupart des établissements n'ayant pas renseigné cette rubrique, les données sont trop éparses pour en tirer des conclusions, mais on constate une grande faiblesse de moyens, largement répandue, non seulement auprès des gestionnaires associatifs.

Néanmoins, des réalisations remarquables à différents points de vue ont eu lieu ou sont en cours :

- la qualité du bâti comme celle des animations (partenariat avec une association patronnée par Hubert Reeves) du centre de vacances de la ville de Nanterre à Malicorne en Puisaye (89) ;
- la création en 1999 et le développement (doublement de la capacité en 2007) d'un centre de vacances et de loisirs privé par un couple, en fait véritable petite entreprise de classes de découverte dans une ancienne ferme poyaudine, vivant dans l'orbite de Guédelon, à Mézilles (89) ;
- l'intégration de l'image touristique de la Bourgogne dans l'aménagement de la Maison Familiale Rurale d'Agencourt (21) ;
- la création d'un centre de congrès et de conférences de grande qualité technique et esthétique au sein d'un centre de pèlerinage situé dans un couvent du XIX<sup>e</sup> siècle à l'Espace Bernadette Soubirous de Nevers (58) ;
- le concept de la Maison du Beuvray à Saint-Léger-sous-Beuvray (71), alliant l'hébergement et la restauration de manière harmonieuse aux activités culturelles ;
- l'intégration des préceptes du développement durable dans les principes régissant les activités du centre de vacances des Grelodots à Anost (71) ;
- la transformation d'une ancienne péniche, La Palombe, en centre d'accueil pour classes de découverte flottantes sur la Saône par la société Astarté (21) ;
- l'intense activité excursionniste et la prise en compte de la Bourgogne touristique dans le fonctionnement de la maison médicalisée Les Myosotis, accueillant des enfants et adolescents en cure thermique à Saint-Honoré-les-Bains (58) ;
- l'adaptation des activités proposées par rapport au lieu du centre de vacances installé dans le château de Saint-Fargeau (89) ;
- la rénovation, achevée, du Centre de Rencontres Internationales (Centre international de séjour Ethic Etapes) de Dijon (21) et la transformation en cours de l'Espace Saint-Ex (ancien foyer de jeunes travailleurs) en établissement de même type à Autun (71) ;
- la restructuration en projet du centre de vacances de Serrières (71) et du village de vacances du Bois du Loup à Saint-Agnan (89) par la Ligue de l'Enseignement.

## ❖ Le financement

En Bourgogne, la définition d'une politique spécifique est en cours, notamment en matière d'aide à la pierre, à travers l'étude réalisée par le cabinet Détente en 2007-2008 pour le compte du Conseil régional.

Au niveau national, l'ANCV apporte une aide substantielle à quelques projets d'envergure, notamment ceux relevant d'une affiliation à Ethic Etapes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### ❖ Références bibliographiques

Les hébergements collectifs en tant que tels n'ont pas généré de bibliographie. De nombreux ouvrages abordent néanmoins différentes facettes les concernant : réglementation, types de clientèle, filières, marketing approprié... Voici une sélection de titres effectivement disponibles au moment de la rédaction de la présente fiche, complétés de quelques titres épuisés chez l'éditeur mais essentiels, notamment juridiques, consultables uniquement dans des bibliothèques.

#### **Tourisme de groupe**

PICON, Daniel, « Les communes, acteurs du marché du tourisme de groupe », *Tourisme de groupe*, cahier Espaces n° 95, 2007, p. 57-59

#### **Enfants et jeunes**

SONCARRIEU, Roger, *Séjours de vacances et accueils de loisirs. La réglementation en 100 fiches*, éditions Juris Associations, collection Guides pratiques, août 2007, 350 p.

DUBOIS, Yannick, *Réglementation des centres de vacances et de loisirs. 150 fiches pour mieux comprendre le droit*, éditions Puits Fleuri, collection Le Conseiller juridique pour tous, 2006, 644 p.

VIAL, Jean-Pierre, *Vacances et loisirs des jeunes. Guide de la responsabilité*, éditions Juris Associations, collection Guides pratiques, 2003, 188 p.

FORETTE, Dominique, *L'accueil des jeunes dans les centres de vacances et de loisirs*, éditions JO (Journaux Officiels), Collection Conseil économique et social, 2000, 74 p.

CHAUVIN, Jacques, *Les classes de découverte*, éditions Documentation Française, Collection CNT, 2000, 71 p.

#### **Villages de vacances / Tourisme social et associatif**

COLLECTIF, *Clubs de vacances. Du village de vacances au « all inclusive »*, éditions ESPACES Tourisme & Loisirs, collection Cahiers ESPACES n° 94, août 2007, 130 p.

GREFFIER, Luc, *L'animation des territoires. Les villages de vacances du tourisme social*, éditions L'Harmattan, collection Animation et Territoires, 2006, 230 p.

COLLECTIF, *Les villages de vacances en France métropolitaine en 2001. Caractéristiques de l'offre et de la demande*, éditions ODIT France, collection Analyses et Perspectives n° 79, 2002, 105 p.

COLLECTIF, *L'utilisation des Chèques-Vacances en France (1995-2001)*, éditions ODIT France (anciennement Observatoire National du Tourisme), collection Les Essentiels du Tourisme n° 19, 2002, 84 p.

COLLECTIF, *Le tourisme associatif. Etude sur les clientèles familiales du tourisme associatif*, éditions ODIT France (anciennement Les Cahiers de l'AFIT), collection Dossiers et documents, 2000, 88 p.

BLANC, Jean-Michel, *Le tourisme associatif. Etude des conséquences sur la gestion des organismes associatifs de tourisme d'une implantation dans des zones de faible attractivité touristique et/ou de la réalisation d'une mission d'utilité sociale*, éditions ODIT France (anciennement Les Cahiers de l'AFIT), collection Dossiers et documents, 2000, 86 p.

COLLECTIF, *Etude sur les incidences d'une fiscalisation des associations de tourisme. Propriétaires et/ou gestionnaires de villages de vacances ou de maisons familiales*, éditions ODIT France, collection Dossiers et documents, 1999, 120 p.

CHAUVIN, Jacques, *Le tourisme social et associatif en France. Acteur majeur de l'économie sociale*, éditions L'Harmattan, Collection Tourisimes et Sociétés, 2002, 176 p.

### **Marketing**

COLLECTIF, Dossier «Marketing alternatif», revue *Espaces*, n° 219, octobre 2004, éditions ESPACES Tourisme & Loisirs, 2004, p. 17-49

COLLECTIF, *Marketing touristique et tranches d'âge*, éditions ESPACES Tourisme & Loisirs, collection Cahiers ESPACES n° 54, décembre 1997, 112 p.

❖ <b>Organismes compétents et interlocuteurs</b>
--

#### **UNAT Bourgogne**

Président : Thierry Soreau  
1, boulevard Champollion  
21000 Dijon  
Tél. 03 80 72 95 20 – Fax 03 80 70 00 61 – [bourgogne@unat.asso.fr](mailto:bourgogne@unat.asso.fr)

#### **La JPA**

Délégué national en région : Jacques Ledier  
1, rue des Pierres  
71400 Autun  
Tél./ Fax 03 85 52 79 95 – [j.ledier@jpa.asso.fr](mailto:j.ledier@jpa.asso.fr)

#### **La Ligue de l'Enseignement**

Délégué régional vacances : J. Belmon  
Ligue de l'Enseignement de Saône-et-Loire  
63, rue de Strasbourg  
71017 Mâcon Cedex  
Tél. 03 85 38 47 48 – Fax 03 85 38 44 69 – [fol71@laligue.org](mailto:fol71@laligue.org)

#### **ANCV**

Chargé de mission économie sociale et relations institutionnelles : Gérard Broussard  
5, rue Gabriel Péri  
92534 Clichy Cedex  
Tél. 01 41 06 15 26 – [GBROUSSARD@ANCV.fr](mailto:GBROUSSARD@ANCV.fr)

**❖ Liens Internet**

Secrétariat d'Etat au Tourisme :

[www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)

Code du tourisme, Code de la famille et de l'aide sociale et autres dispositions légales et réglementaires :

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

Bourgogne Tourisme (site professionnel) :

[www.bourgogne-tourisme-pro.com](http://www.bourgogne-tourisme-pro.com)

UNAT Bourgogne :

[www.unat-bourgogne.asso.fr](http://www.unat-bourgogne.asso.fr)

La JPA (Jeunesse au plein air) :

[www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr)

La Ligue de l'Enseignement :

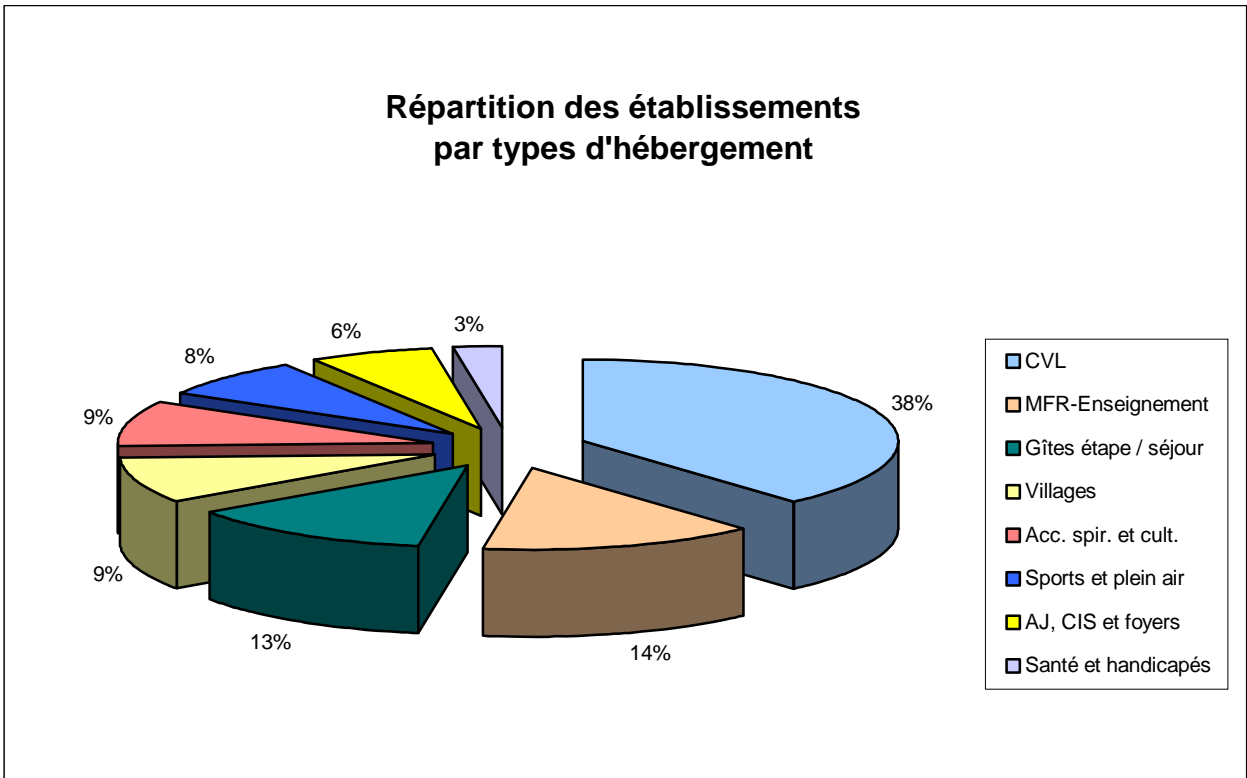
[www.laligue.org](http://www.laligue.org)

L'A.N.C.V. :

[www.ancv.com](http://www.ancv.com)

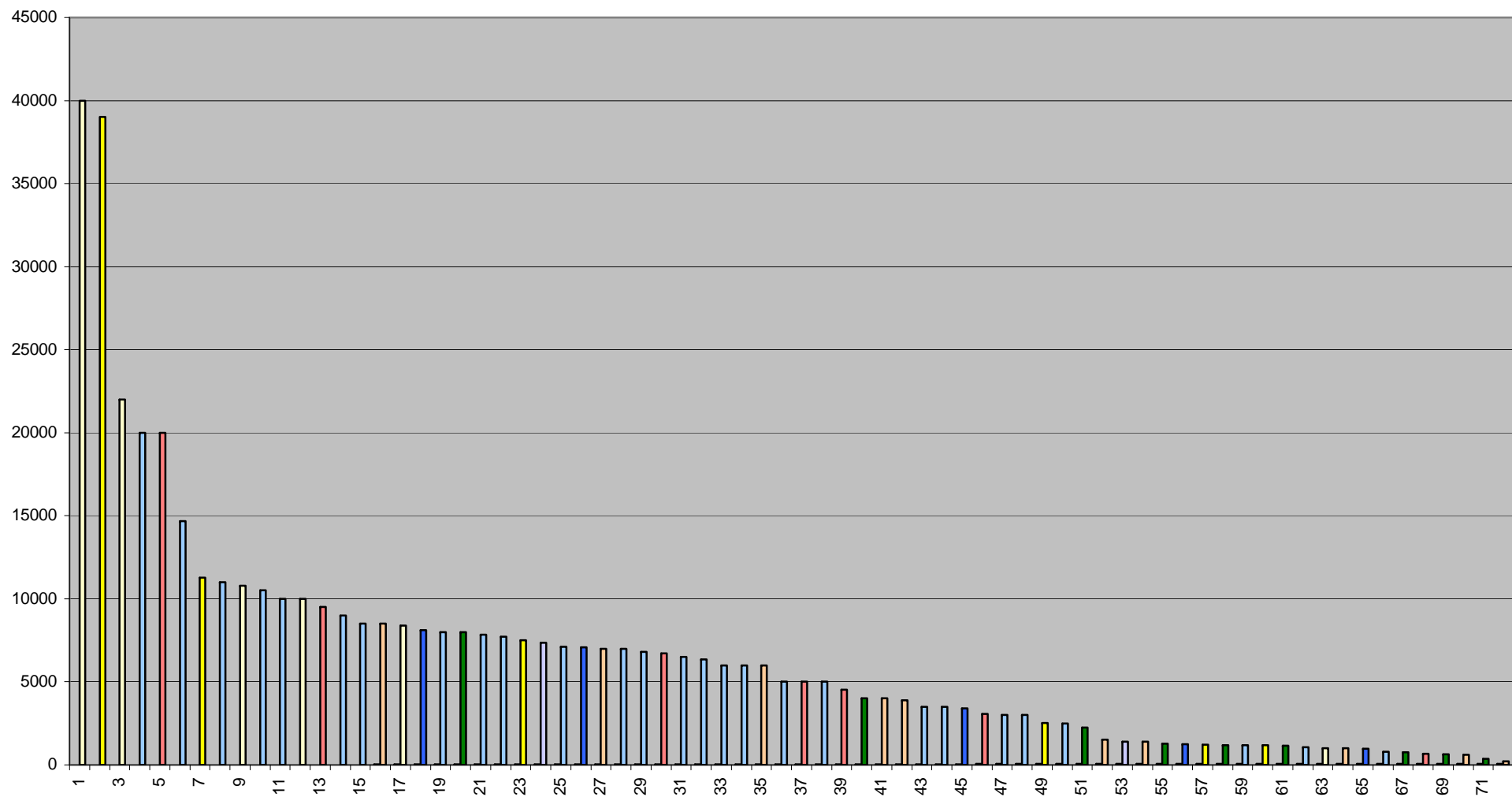
Fiche réalisée par Hannelore PEPKE-DURIX  
Chargée d'études marketing  
Mars 2008

Annexe 1 :



## Annexe 2: Nuitées annuelles dans les hébergements collectifs de Bourgogne

Voir la liste des établissements page suivante



## Légende :

Nom	N°	Nuitées
Semur ValVVF	1	40000
Dijon Ethic Etapes	2	39000
Saint-Agnan	3	22000
Malicorne	4	20000
Nevers EBSN	5	20000
Brannay	6	14685
Armeau	7	11271
Chardonnay	8	11000
Châtel-Censoir	9	10800
Serrières	10	10500
Arcy-sur-Cure	11	10000
Messigny	12	10000
Glux-en-Glenne	13	9500
Vallery	14	9000
Collonges-la-Madeleine	15	8500
Semur MFR	16	8500
Moux-en-Morvan - Cottages	17	8400
Activital Settons	18	8127
Thizy	19	8000
Nolay	20	8000
St-Fargeau Château	21	7850
St-Fargeau Bourdon	22	7720
Cluny	23	7500
Saint-Honoré-les-Bains	24	7354
Bourbon-L. Moulin du Roy	25	7100
Auxonne	26	7090
Agencourt	27	7000
Azé	28	6989
Garchy	29	6817
Maison du Beuvray	30	6700
Anost	31	6500
St-Léger-ss-Beuvray. Le Croux	32	6345
St-Bris-le-Vineux	33	6000
Senailly	34	6000
Ruffey-les-Beaune	35	6000
Salives	36	5000
Vézelay St-Bernard & Béthanie	37	5000

Dijon La Bergerie	38	5000
Vézelay Sainte-Madeleine	39	4515
Dun-les-Places	40	4000
Baigneux-les-Juifs	41	4000
Mazille	42	3881
Péronne	43	3500
Mézilles	44	3500
Activital Baye	45	3401
Saint-Romain	46	3067
Roussillon-en-M. La Peurtantaine	47	3009
Arcenant	48	3000
Nevers CAU	49	2516
Chagny	50	2500
Merry-sur-Yonne	51	2257
Quetigny	52	1525
Moux-en-Morvan - Roseaux	53	1401
Toucy	54	1400
Soevres	55	1275
St-Léger-des-Vignes	56	1260
Autun	57	1208
Saint-Prix La Croisette	58	1200
La Palombe	59	1200
Vézelay AJ	60	1188
Epineuil	61	1150
Verlin	62	1052
Cravant	63	1010
Etang-sur-Arroux	64	1000
Activital Chaumeçon	65	975
Fleury-la-Montagne	66	800
Igé	67	750
St-Christophe-en-Brionnais	68	680
Auxerre	69	630
La Clayette	70	600
Le Vault-de-Lugny	71	350
Dijon Clos Chauveau	72	200